L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 JUILLET 1879. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 17 JUILLET 1879.

Les laiteries de la Nouvelle-Orléans.

Nous venons de lire un rapport adressé à la Société médicale et chirurgicale de la Nouvelle-Orléans par un comité composé des docteurs Thos. Layton, Wm. F. Brewer, E. Shepard et Jos. Holt, rapport qui mérite l'attention sérieuse des autorités municipales et de la population. Il est malheureusement trop volumineux pour que nous puissions le reproduire. Il contient, outre un exposé peu flatté de la condition de la plupart des laiteries de la ville, un traité sur la manière dont l'industrie du lait doit être pratiquée pour n'exposer à aucun danger la santé des consommateurs.

Les principaux griefs relevés dans le rapport sont :

La mauvaise construction des laiteries au point de vue de l'hygiène des animaux; la malpropreté des laiteries et des vaches; l'existence dans l'intérieur de la ville de laiteries dans lesquelles les vaches sont constamment enfermées dans des stalles étroites, privées d'air, d'exercice, exposées au froid et à la chaleur, mal soignées et respirant l'air vicié par les émanations du sol tout imprégné des eaux de l'étable, et n'ayant qu'une nourriture insuffisante et malsaine.

Les laiteries à l'intérieur de la ville sont déclarées par le rapport comme nuisibles à la salubrité publique. L'eau qu'on y donne à boire aux animaux, provient de puits exposés aux infiltrations des fosses du voisinage et une analyse chimique de celle de ces puits a démontré que leur eau contient des matières impures.

Pour les laiteries situées hors des quartiers populeux, les conditions sont certainement meilleures, car les vaches sont envoyées dans les pâturages, ont de l'air, de l'exercice et une nourriture plus saine. Le rapport signale, cependant, plusieurs inconvénients qu'il trouve très sérieux mais qu'il exagère peut-être un peu.

Les vaches, dit le rapport, boivent de l'eau des marais, de la syprière ou des canaux d'égout de la ville et paissent dans des marécages remplis de matières en putréfaction. Le lait est coupé par beaucoup de laitiers avec de l'eau de puits qui est mécaniquement impure et qui peut communiquer des maladies paludéennes. Ceux qui ne baptisent pas leur lait se servent au moins de cette eau pour laver leurs ustensiles et cela suffit pour mêler au lait les poisons paludéens.

Après avoir signalé les dangers qui peuvent résulter de l'emploi d'une eau impure soit pour l'usage des vaches, soit pour les mélanges, soit pour les lavages, le comité dénonce la pratique beaucoup trop fréquente qui consiste à écrémer le lait et à couper ce qui reste avec de l'eau. Il déclare que de nombreux échantillons ont été analysés et trouvés baptisés, et que certains contenaient jusqu'à 34 parties d'eau sur 100 ou un tiers d'eau. Le rapport rappelle qu'en France, à Boston, à New York des mesures de répression sévères ont été employées pour empêcher et punir l'adultération ou la falsification du lait.

Les remèdes suggérés sont l'application stricte de l'ordonnance du 25 juin 1879 qui défend la vente de tout laitage coupé avec de l'eau ou adultéré, et de tout lait provenant de vaches nourries avec la rebut des distilleries ou avec des matières malsaines, et qui ordonne de tenir proprement les étables, écuries, etc.

En cas de cette ordonnance, le rapport demande à la société d'employer son influence pour obtenir le passage d'une autre ordonnance qui défende de tenir plus de deux vaches dans aucune étable située dans les limites des quartiers populeux et qui exige que toutes les étables soient construites suivant les plans à fournir par le bureau de santé.

Les scientifiques signataires du rapport qui porte des hommes de science, attachent avec raison une sérieuse importance à la pureté d'un article d'alimentation qui joue un aussi grand rôle que le lait et ils voudraient que cette industrie fût conduite scientifiquement, suivant toutes les règles fournies par la science et l'expérience. Malheureusement, il n'est guère possible de transformer, du jour au lendemain, une industrie aussi étendue que celle-ci. Exiger que toutes les étables soient reconstruites suivant les plans et devis du bureau de santé est tout aussi impraticable que d'exiger, comme on l'a proposé, la reconstruction de toutes les fosses de la ville.

Nous croyons donc trop absolue la suggestion faite à ce sujet.

Réussira-t-on à empêcher la vente du lait baptisé, ou adultéré ? C'est là une question. Il faudrait, pour cela que la population voulût s'en occuper elle-même, car la police n'y réussira pas.

Pour le reste, il faut s'occuper d'améliorer une position tout réformer d'un coup. Les étables à l'intérieur de la ville doivent être inspectées avec soin et on supprimées ou modifiées. Celles du dehors doivent être l'objet d'une surveillance régulière et toutes les laiteries doivent être obligées de se conformer à certaines règles hygiéniques.

La grande question est de savoir par qui et comment la surveillance sera exercée. Car on aura beau adopter toutes les ordonnances imaginables, elles resteront une lettre morte, si des mesures spéciales ne sont prises pour obliger tous les laitiers à s'y conformer. Il faut ne demander que ce qui est juste et raisonnable, mais il faut y tenir la main. Mais qui s'en chargera ? Les autorités ordinaires s'en laisseraient au bout de quelques mois. Le bureau de santé est trop occupé à grossir les gazettes et à défaire un jour ce qu'il a fait la veille. Il faut donc trouver un procédé pratique et économique pour soumettre journellement la vente du lait à un contrôle facile. Ce n'est pas encore fait.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.—Nous avons à signaler aux voyageurs pour l'Europe une modification importante dans les prix de passage de New York ou Hâvre par les steamers de la compagnie générale transatlantique. Le prix du passage pour les deuxièmes cabines vient d'être réduit de $65 à $55. Cette réduction est très appréciable pour les personnes dont les ressources sont modestes.

Les prix de la compagnie se trouvent donc désormais gradués comme suit :

1re cabine	$160
do à l'arrière du salon	90
Deuxième cabine	55
Entrepont	36

Pour toutes les places la vin est compris dans le prix du passage.

Des billets d'aller et retour sont vendus à prix réduits.

La compagnie générale transatlantique offre des avantages qu'on ne peut trouver sur aucune autre ligne rivale.

Promenade concert au Fort Espagnol, ce soir, jeudi, 17 juillet.

Si jamais je cesse d'aimer [illegible] Quel [illegible] les hommes.

Et vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au contraire, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Ployel, etc. Ainsi que des pianos d'occasion. Ou échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Apportez jamais usage ne saura de [illegible] dites !

L'Industrie sucrière.

Propos d'un campagnard.

On ne saurait douter que l'industrie sucrière louisianaise ne soit à la veille d'une transformation plus ou moins radicale. L'équipage classique du père Labbé s'enfuit devant les machines plus perfectionnées. Le steam-train et le vapeur prennent sa place partout où la plaideur a les ressources nécessaires pour se procurer ces utiles, mais coûteuses instantanéités. Grâce à ces deux outils on pourra clasticr mieux et cuire au grain. Voilà un progrès notable.

La vieille sucrerie était plus commode, plus favorable aux indolences, aux négligences, aux ignorances. Le sucrier des anciens temps n'aura plus la ressource en fuse d'un bac par trop mal réussi de rejeter en propre faute sur le sucre qui se refuse à bien faire. Ses quelques recettes, ses poudres de perlimpinpin ne trouveront plus créance dans l'esprit des gens crédules. On apprendra de quoi se compose le jus de la canne et la fabrication du sucre comme de reconnaître aux arcanes mystérieux de la pierre philosophale, de l'élixir universel et de la transmutation des métaux, que les alchimistes du moyen âge se liguaient de père en fils.

Nos anciens étaient accusables de rester dans le statu quo. Il n'y avait absolument rien de mieux que l'équipage et ils s'en servaient aussi bien qu'ils pouvaient. Autres temps, autres besoins et puisque nos pères ont dû être de leur temps, nous chons être du nôtre, qui est un temps de progrès et d'avancement des sciences.

Et nous faisons mieux qu'eux, n'est qu'il nous est impossible de ne pas marcher en avant. A de rares exceptions, à de trop rares exceptions, la sucrerie a fou ne paye plus. C'est un fait patent, écrasant, sans réplique. 1878 a été une année exceptionnelle, presque sans précédents. Tout le monde a fait du sucre, beaucoup de sucre, mais combien de gens ont fait de l'argent ?

Il me semble donc, que les planteurs qui cherchent à améliorer leur fabrication sont des gens sages; qu'ils ont cent fois, mille fois raison. Il faut faire bon et beau, si on veut vendre à des prix rémunérateurs. Mais cela ne suffira pas longtemps. Il faudra faire non seulement beau et bon, mais à bon marché et ces dernier point est le plus difficile à obtenir en raison de notre situation financière.

Pour fabriquer de la bonne et belle marchandise à bon marché, quelle qu'en soit l'espèce, il faut arriver à la division du travail. Ce n'est qu'à cette condition qu'on abaisse le prix des produits manufacturés. Si les fabricants de cotonnades, par exemple, étaient forcés de cultiver le coton, de le ramasser, de le passer au moulin, puis de le filer, de le teindre et de le tisser—pour ne parler que des principales opérations que subit le coton pour passer du champ au comptoir—il est clair que d'un côté les fabricants d'indiennes seraient fort peu nombreux et que de l'autre les indiennes seraient mal fabriquées et reviendraient très cher. Mais la division du travail a tout changé cela. Les uns cultivent et ramassent le coton; les autres le mettent en balles, les autres le tissent, etc. Aussi avons-nous aujourd'hui de bonnes indiennes à 6 ou 8 cts la yarde. Ce qui est bon pour le coton et tous les produits manufacturés en général ne saurait qu'être excellent pour le sucre, qui n'est autre chose qu'un produit manufacturé. Bon gré, malgré il faut que nous en arrivions là et que nous ayons des cultivateurs pour produire la matière première, la canne, et des industriels pour fabriquer le sucre.

Les plupart des vacuumes qu'on monte aujourd'hui sont destinés à permettre à leurs propriétaires d'acheter la canne à la tonne, bien que ceux qui les construisent n'aient en vue, pour le moment présent, que l'exploitation des cannes qu'ils cultivent eux-mêmes. Ce n'est point là le but qu'il faut chercher, qui est je le répète la division du travail. Que chaque propriétaire ait sa culture particulière, je le veux bien et n'y vois pas d'inconvénient, mais s'il se borne là, il verra avant peu d'années son revenu net à la même progression décroissante que celui qui a frappé l'ancienne sucrerie. Cela est aisé à comprendre.

On fabrique immensément de sucre dans le monde entier. Chaque année on augmente la production et on en diminue les frais. Si quelqu'un avait un doute à cet égard, je le demanderai comment on peut vendre des sucres blancs sur le marché de la Nlle-Orléans à 8 cts la livre, lorsque les droits à l'importation sont de 2 à 4 cts par livre suivant les grades. Il faut donc s'attendre à voir les sucres baisser encore. Les sucres de vacuum n'étaient-ils pas à 10 cts en 1876 à 9 cts en 1874 et ne sont-ils pas aujourd'hui cotés de 7 1|4 à 7 3|4. Il est clair qu'à ces prix le sucre de vacuum paye, mais si la baisse des prix continue, il est à présumer que les bénéfices seront réduits à leur plus faible limite.

Cependant il y aura encore une marge pour le fabricant, mais cette marge réduite ne donnera de bénéfices qu'à une seule condition : faire de bonne et belle marchandise, et en faire beaucoup, en faire énormément, afin que la minime bénéfice fait sur chaque livre de sucre, multiplié par des millions de livres l'élève à un total respectable. Cela tombe sous le sens. On arrive à cette conclusion forcée que les petits vacuumes et les sucreries qui ne pourront se procurer de grandes quantités de matières premières se trouveront dans une situation ingrate et difficile, dans quelques années.

Mais on n'est pas tenu. Le canne contient, à ce que disent les savants, 90 0|0 d'eau et de sucre et on n'obtient par les moulins actuels que 50 à 80 0|0 de jus. Reste une marge de 40 0|0, qui constitue une perte sèche, qui n'est pas précisément insignifiante. Bien des gens s'efforcent de diminuer cette perte. Diffuseurs, moulins à 5 rouleaux, double pression, injection de vapeur, on a employé de tout cela, peut-être, de faire des moulins d'un diamètre considérable, bien que d'une longueur modéré, avec des seaux de 16 ou 18 pouces, attelés à des machines de cent chevaux de force, qui exerceraient sur la canne une pression formidable, qui, très probablement, donnerait un rendement de 70 à 75 livres de jus par cent livres de cannes. Mais que ne sait par un moyen ou par un autre, il est certain qu'on arrivera à augmenter le rendement du jus de 15 à 20 0|0 au moins. Bien soit, malgré, il faudrait que la fabrication et les procédés, les nouvelles machines, car un rendement supérieur amènera suivant les besoins du moment ou un abaissement dans le prix des sucres ou une élévation dans les prix de la tonne de cannes; alternative qui aura le même effet sur les recettes du fabricant, comment une fabrication limitée pourra-t-elle supporter les frais de ces améliorations nécessaires ?

A mon humble avis la grande, la très grande sucrerie centrale a seule l'avenir pour elle. Elle seule pourra supporter les frais nécessités par les transformations successives que subit la sucrerie des temps modernes. Ceux d'entre les planteurs qui achètent des vacuumes devraient, ce me semble, se préoccuper de ces perspectives et ne les ériger que pour des points, où on a lieu d'espérer une grande production de la matière première, la canne. Ces points sont nombreux en Louisiane. Il dépend des planteurs de les rendre plus nombreux encore en créant des sociétés pour l'exploitation exclusive exclusivement dignes de ce nom. L'union, dit-on, fait la force, elle fait souvent aussi la marche que suit la richesse.

LIBRAIRIE HÉBERT.—La maison Hébert, ainsi que cela des rues Chartres et Bienville, vient de recevoir l'*Illustration* et le *Monde Illustré* du 28 juin.

Promenade concert au Fort Espagnol, ce soir, jeudi, 17 juillet.

UN CANAL A TRAVERS LA FLORIDE.—MM. H. Osterberg, de New York, et M. Julien Baron, ingénieur français des ponts et chaussées, viennent de passer à la Nouvelle-Orléans pour se rendre au Texas. Ces messieurs arrivaient de la Floride, où ils viennent de faire un examen préliminaire du tracé possible d'un canal à construire à travers la péninsule de la Floride. L'entreprise serait faite pour le compte de capitalistes, à la tête desquels est M. Loyd Aspinwall, de New York.

Ces messieurs, après avoir examiné les différents tracés proposés, ont choisi celui qui doit partir de la rivière Suwanee, au nord de Cedar Keys, sur le Golfe et qui se dirige presque en droite ligne vers un point situé entre Jacksonville et St Augustin. En utilisant la rivière, la distance à canaliser ne sera guère que de 100 milles.

L'importance du canal projeté a été signalée à plusieurs reprises. Elle évitera à la navigation le long détour par la pointe de la Floride avec les dangers que présente le passage par les îles Bahamas.

Le gouverneur de la Floride doit convoquer la législature en session spéciale dans le but de faire accorder une charte spéciale à la compagnie. Nous reviendrons sur cet important sujet.

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS.—Tous les membres de cette chambre sont invités à assister à une réunion qui aura lieu, CE SOIR JEUDI, à sept heures et demie, au local de l'Union française. L'objet de la réunion est la prise en considération de l'établissement par la compagnie générale transatlantique d'une ligne directe de steamers entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans.

LE NOUVEAU PRÉTENDANT IMPÉRIALISTE.

On lit dans l'*Estafette* :

Les sénateurs et les députés du parti de l'appel au peuple, au nombre de 115 environ, se sont réunis aujourd'hui à dix heures à l'hôtel de M. Rouer, rue Abbatucci.

"M. Rouher a lu, en pleurant, le texte du testament laissé par le prince impérial. Ce testament était écrit avec une grande simplicité. Après avoir déclaré qu'il meurt en bon chrétien, le prince s'adresse à sa mère : il lui recommande de vouloir bien travailler à défendre toujours la mémoire de son grand-oncle et celle de son père, et de contribuer de toutes ses forces à ne pas laisser périr en France l'idée napoléonienne.

"Plus loin, le prince dit que, si la mort venait à le surprendre avant certains événements, il pourrait appartenir au fils aîné du prince Napoléon de continuer la tradition napoléonienne. Il adjure la mettent en balles, les autres le tissent, etc. Aussi avons-nous aujourd'hui de bonnes indiennes à 6 ou 8 cts la yarde. Ce qui est bon pour le coton et tous les produits manufacturés en général ne saurait qu'être excellent pour le sucre, qui n'est autre chose qu'un produit manufacturé. Bon gré, malgré il faut que nous en arrivions là et que nous ayons des cultivateurs pour produire la matière première, la canne, et des industriels pour fabriquer le sucre.

Les plupart des vacuumes qu'on monte aujourd'hui sont destinés à permettre à leurs propriétaires d'acheter la canne à la tonne, bien que ceux qui les construisent n'aient en vue, pour le moment présent, que l'exploitation des cannes qu'ils cultivent eux-mêmes. Ce n'est point là le but qu'il faut chercher, qui est je le répète la division du travail. Que chaque propriétaire ait sa culture particulière, je le veux bien et n'y vois pas d'inconvénient, mais s'il se borne là, il verra avant peu d'années son revenu net à la même progression décroissante que celui qui a frappé l'ancienne sucrerie. Cela est aisé à comprendre.

On fabrique immensément de sucre dans le monde entier. Chaque année on augmente la production et on en diminue les frais. Si quelqu'un avait un doute à cet égard, je le demanderai comment on peut vendre des sucres blancs sur le marché de la Nlle-Orléans à 8 cts la livre, lorsque les droits à l'importation sont de 2 à 4 cts par livre suivant les grades. Il faut donc s'attendre à voir les sucres baisser encore. Les sucres de vacuum n'étaient-ils pas à 10 cts en 1876 à 9 cts en 1874 et ne sont-ils pas aujourd'hui cotés de 7 1|4 à 7 3|4. Il est clair qu'à ces prix le sucre de vacuum paye, mais si la baisse des prix continue, il est à présumer que les bénéfices seront réduits à leur plus faible limite.

Cependant il y aura encore une marge pour le fabricant, mais cette marge réduite ne donnera de bénéfices qu'à une seule condition : faire de bonne et belle marchandise, et en faire beaucoup, en faire énormément, afin que la minime bénéfice fait sur chaque livre de sucre, multiplié par des millions de livres l'élève à un total respectable. Cela tombe sous le sens. On arrive à cette conclusion forcée que les petits vacuumes et les sucreries qui ne pourront se procurer de grandes quantités de matières premières se trouveront dans une situation ingrate et difficile, dans quelques années.

Mais on n'est pas tenu. La canne contient, à ce que disent les savants, 90 0|0 d'eau et de sucre et on n'obtient par les moulins actuels que 50 à 80 0|0 de jus. Reste une marge de 40 0|0, qui constitue une perte sèche, qui n'est pas précisément insignifiante. Bien des gens s'efforcent de diminuer cette perte. Diffuseurs, moulins à 5 rouleaux, double pression, injection de vapeur, on a employé de tout cela, peut-être, de faire des moulins d'un diamètre considérable, bien que d'une longueur modéré, avec des seaux de 16 ou 18 pouces, attelés à des machines de cent chevaux de force, qui exerceraient sur la canne une pression formidable, qui, très probablement, donnerait un rendement de 70 à 75 livres de jus par cent livres de cannes. Mais que ne sait par un moyen ou par un autre, il est certain qu'on arrivera à augmenter le rendement du jus de 15 à 20 0|0 au moins. Bien soit, malgré, il faudrait que la fabrication et les procédés, les nouvelles machines, car un rendement supérieur amènera suivant les besoins du moment ou un abaissement dans le prix des sucres ou une élévation dans les prix de la tonne de cannes; alternative qui aura le même effet sur les recettes du fabricant, comment une fabrication limitée pourra-t-elle supporter les frais de ces améliorations nécessaires ?

"Napoléon V n'aura aucune des intempérances et des agitations inutiles du prince Napoléon. Il sera calme, modéré, équitable, patient. Il n'abandonnera pas les droits de l'Etat et les principes modernes, mais il respectera la religion, et on n'entendra plus sur ses lèvres aucune expression dont se puisse contrister une âme pieuse; il inclinera sa tête sous la main de Dieu, qui va lui faire un nouveau. Son premier mot ne permet pas d'en douter.

"On lui parlait de nos droits :

"Ce ne sont pas mes droits qui me préoccupent, a-t-il répondu, ce sont mes devoirs."

"La tâche que la destinée vient d'imposer au chef nouveau de la famille des Bonaparte est des plus ardues.

"Que d'exigences contradictoires à contenter !

"Il faut qu'il rencontre l'entre constitutionnel et qu'il ne trouble par aucune impatience ambitieuse l'assez républicain auquel il a promis de se prêter. Il ne faut pas, cependant, qu'il pousse cette condescendance constitutionnelle jusqu'à affaiblir la cause démocratique de l'Appel au peuple, de jusqu'à faire l'échec d'une grande cause vers laquelle, dans tous les fondeurs, s'élèvent tant de regards confiants.

"Il faut qu'il ne désavoue aucune de ses convictions antérieures, ce qui amoindrirait son prestige. Il faut cependant qu'il ne blesse pas de front ce qu'il admire à l'heure présente dans l'état où se trouve le pays, ce qui le lui a pas toujours accordé ce qu'il lui était dû, mais qui, par son intrépidité, par sa persévérance à supporter les dégoûts et les injures, a maintenu vivant dans le cœur du peuple le souvenir des Bonaparte. S'il adorait un de ses intérêts à l'usage, s'il était trop ou trop peu, il compromettrait le grand nom et la grande cause dont il est le gardien. Aussi qu'il se préserve de toute précipitation! qu'il ne nous [illegible] également qu'il observe bien, qu'il réfléchisse, avant de reprendre une parole [illegible]."

Promenade concert au Fort Espagnol, ce soir, jeudi, 17 juillet.

LE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN

La chambre de commerce de Richmond (Virginie) a adopté dans sa séance du 11 de ce mois les conclusions d'un rapport qui lui a été présenté par "son comité de commerce" relativement au projet de traité de réciprocité entre la France et les Etats-Unis. Ce rapport est ainsi conçu :

Votre comité du commerce, à qui ont été référés les documents explicatifs d'un projet de traité de réciprocité entre la France et les Etats-Unis, a remarquablement développé par M. Léon Chotteau devant plusieurs chambres de commerce des principales villes de ce pays, a l'honneur de vous exposer :

Avec le temps et les ressources limités à notre disposition, nous hésitons à exprimer des vues précises sur un sujet de si vaste importance. Cependant des hommes d'affaires clairvoyants dans les principaux centres de ce pays n'ont pas manqué de remarquer que les grandes puissances de l'Europe observent avec un profond intérêt et avec une défiance croissante l'énorme accroissement en volumes et en valeur de nos exportations, en même temps que des réductions considérables dans nos importations. Cela doit un jour ou l'autre conduire à un système de représailles par la voie des tarifs contre nos principaux articles d'exportation, et affecter nos affaires extérieures, à moins que par une législation prudente nous ne cherchions à conclure des traités de réciprocité libérale. Nous recommandons en conséquence l'adoption de la résolution suivante :

Attendu que M. Léon Chotteau a exposé avec tant de force, comme représentant d'un grand nombre de négociants notables en France, leur désir d'améliorer les relations commerciales entre les deux pays; et *attendu* que cette chambre est en pleine sympathie avec tous les efforts prudents qui pourront être faits par notre gouvernement pour étendre et améliorer nos relations commerciales; par ces motifs il est

Résolu.—Que cette chambre, n'étant pas à même d'exprimer un avis définitif au sujet dans les quelles de telles modifications devraient être établies (cela étant entièrement une affaire de législation nationale), recommande que le *National Board of Trade* de ce pays soit invité à appeler l'attention de la législature nationale sur cette matière dans le but d'obtenir telles mesures qui seront jugées convenables pour atteindre l'objet désiré.

Copie de cette résolution a été adressée au consul de France à Richmond, à M. Léon Chotteau, et au *National Board of Trade*.

Promenade concert au Fort Espagnol, ce soir, jeudi, 17 juillet.

—A la fin de la séance du 27 juin, à la chambre des députés, l'honorable M. Nadaud a demandé à la chambre de vouloir bien placer en tête de son ordre du jour la discussion d'une proposition relative aux prud'hommes dont M. Nadaud lui-même est l'auteur.

M. Nadaud rappelait, pour appuyer sa demande, que la chambre a déjà adopté cette proposition il y a un an, et qu'il n'y avait plus, pour ainsi dire, qu'à la mettre aux voix, sans discussion. M. Nadaud alléguait enfin que les élections pour le conseils de prud'hommes devaient avoir lieu dans la première quinzaine d'août, il importait que la chambre se fût prononcée avant cette époque sur un propositon a pour but d'abroger un des articles du décret de 1853, relatif aux prud'hommes.

Raisons excellentes assurément que la chambre des députés a cependant refusé de se rendre. De dépit, l'honorable M. Nadaud n'a pu s'empêcher de sévir :

Alors on ne pourra pas faire les élections générales des prud'hommes.

" Vous connaissez trois semaines à des discussions de rien du tout... (Rires et bruits, dit le Journal officiel) et pour une question de travail, vous nous refusez quelques minutes."

Le député qui s'exprime ainsi, dit le *Moniteur*, est un membre de la gauche, bien connu pour la sincérité de ses opinions républicaines. C'est lui pourtant qui vient de déclarer que la chambre conserp trois semaines à des questions de rien du tout..." On nous permettra cette justice que nous ne le lui avons pas fait dire, bien que nous soyons absolument de son avis.

Il y a dans nos colonnes une annonce à laquelle nous prenons plaisir de référer nos lecteurs, parce que nous pensons que nous pouvons la recommander franchement et consciencieusement. Nous voulons parler du *Hall's Hair Renewer*. Nous nous rappelons avoir connu beaucoup de gens âgés ou d'âge moyen, qui avaient des cheveux gris ou dont quelques-uns étaient plaires et fanées, mais qui à présent ont une chevelure épaisse, colorée et lustrée, et qui disent avec orgueil à leurs amis qu'ils n'ont plus un seul cheveux gris sur leurs têtes. Ce sentiment est perdonnable, et le monde vaudrait mieux si l'on y remarquait beaucoup de ce petit orgueil-là, car quand les vieux se rendent agréables ils sont plus sûrs de gagner et de conserver l'estime et le respect auxquels leur âge leur donne droit. Essayez du Hall's Hair Renewer, si l'on éclaircit vos cheveux ou les a blanchis et vous nous remercierez de l'avis que nous vous donnons.

79—Un bloc[illegible] de la principale avenue par laquelle s'échappent les matières que le système humain refuse est entièrement malversé de la régularité parmi les autres organes. Que la constipation devienne chronique et cent compter l'implacable danger de l'empoisonnement des noyaux et de leur obstruction totale, le jaunisse est presque certaine de suivre, le foie sera engorgé, la sang et l'urine seront empoisonnés par la bile, qui vicie aussi les jus de l'estomac. Il y a encore d'autres malheureuses conséquences. Les "Bloomsters" Stomach Bitters," toniques de premier ordre, complètement ce résultat en rétablissant à la source, suivant le cas, et ils sont singulièrement efficaces pour vaincre les [illegible] stagnation, et l'autre vertu de ces bitters que la constipation des noyaux. Ils [illegible] les poumons nerveux, améliorent l'appétit, arrêtent les progrès d'une décadence prématurée, atténuent les infirmités de l'âge et sont un agréable offices pour [illegible]

Promenade concert au Fort Espagnol, ce soir, jeudi, 17 juillet.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il diminue l'intensité des souffrances, corrige l'acidité, régule les mouvements de l'estomac et de la diarrhée, gouverne de la digestion et [illegible] l'enfant sonne. C'est un vieux remède dont l'efficacité est [illegible] établie. 25 cents la bouteille.

GRANDS
Promenade-Concerts

UNE série de Grandes Promenade-Concerts donnée au Pavillon du Nouveau Lake par la célèbre bande du Bataillon Crescent City (Deuxième Régiment) sous la direction du gendarmerie Oscar Wolf. Le concert commencera à 6 heures du soir. Entrée gratis.

Pour les concerts du soir, les stalles de la compagnie des chemins de fer de Ville de la Nlle-Orléans feront un service matinal, le dernier train partira de Lac à 11 heures du soir.

Il sera donné donné avis des concerts qui viendront.

14juil—2t

PROMENADE-CONCERT
—AU—
Fort Espagnol

Mardi et Jeudi soir, 15 et 17 Juillet.

Après 5 heures et demie du soir, les trains partiront toutes les 20 minutes. Le dernier train partira de Lac à 11 heures 10 minutes du soir.

LE PROGRAMME SERA DISTRIBUÉ.

12juil—1m

Réouverture des Calium Springs

Par J. C. & S. C. O'HARA.

Pour la saison de 1879.

PARMI les notables que contribuèrent à la gloire de Québec sont [illegible] [illegible] [illegible]